



NOUVEAUTE

OBJET : Taxe d'Apprentissage

Le 23 Janvier 2017

Madame, Monsieur,

Dans une démarche de partenariat local, professionnel, départemental voir national, nous venons vous solliciter pour être parmi vos bénéficiaires du versement de la taxe d'Apprentissage 2016.

La M.F.R. accueille des jeunes en classes de 4^e et 3^e avec découverte des métiers ainsi qu'en formations CAPA Métiers de l'Agriculture et CAPA Services Aux Personnes, Vente en Espace Rural en alternance.

Depuis la rentrée de septembre 2016, **la MFR est devenue Antenne CFA des MFR avec le Titre de Technicien Agricole en Apprentissage. Ainsi, notre établissement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage QUOTA et HORS QUOTA catégorie A du barème.**

Le produit de la Taxe d'Apprentissage contribue aux investissements en matériels et équipements pédagogiques nécessaires à l'accueil de nos jeunes.

Vous pouvez verser la totalité de votre Taxe d'Apprentissage à notre OCTA UNMFREO à l'aide du formulaire de versement joint ou en utilisant le webTaxe (www.mfr.asso.fr).

Si vous versez par l'intermédiaire d'un autre organisme collecteur, n'oubliez pas de préciser le nom de notre école **MFR St MARTIN DE FRAIGNEAU avec le numéro UAI du site 0851306H et/ou le nom Antenne du CFA DE ST MARTIN DE FRAIGNEAU avec le numéro UAI du CFA 0851345A.**

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président : Yvon DUGAS
La Directrice : Florence BEATRIX

4^e et 3^e
E.A d'orientation

CAPA SAPVER
Services Aux
Personnes, Vente
en Espace Rural

CAPA
Métiers de
l'agriculture

Titre de
**Technicien
Agricole**
(Ex OCTAR)

Formations
pour adultes

Seul,
on va plus vite.
Ensemble,
on va plus loin.



MFR
PUY-SEC

Maison Familiale Rurale • PUY SEC

42, route du Château • 85200 Saint Martin de Fraigneau • Tél. **02 51 53 06 31** • Email : mfr.st-martin-fraigneau@mfr.asso.fr

www.mfr-puysec-st-martin-fraigneau.fr